

**BROCANTE DE VIARMES**  
**DU 6 AVRIL 2026**  
**(Centre-ville)**  
Organisée par le Groupement de Professionnels de VIARMES

**ENTREE PRINCIPALE**  
Rond-point Georges CLEMENCEAU  
Installation de 6h00 à 8h00 (après 8h00 la place sera revendue)  
Remballage 17h45 (sauf intempéries)  
Clôture des inscriptions le mardi 30 mars - sauf par internet samedi 4 avril 20 h

**AUCUNE VOITURE SUR LA BROCANTE SOUS PEINE D'ENLEVEMENT**

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ TEL : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ MAIL : \_\_\_\_\_  
*(Écrire très lisiblement afin d'éviter les erreurs)*

*Je déclare avoir pris connaissance de l'arrêté municipal ainsi que du règlement de la brocante déchargeant les organisateurs de toutes responsabilités pénales, civiles ou administratives quant à sa participation, et s'engage à ne pas enfreindre les interdictions et ne pas céder cette autorisation qui m'est consentie à titre personnel et individuel.*

*L'autorisation accordée n'est valable que pendant la durée de la brocante  
Les organisateurs se réservent le droit de refuser toutes activités ou marchandises représentant un caractère incompatible avec l'organisation de la brocante,  
Les infractions au présent règlement seront sanctionnées conformément à la loi*

*Le présent arrêté est transmis à monsieur le sous-préfet de Sarcelles,  
Les exposants s'engagent à ne faire que 2 brocantes dans l'année*

**PROFESSIONNELS et ALIMENTAIRES**  
*Pas d'inscription sans accord préalable*

*Fournir une photocopie recto-verso de la carte d'activité commerciale ambulante , un extrait de K.Bis de moins de 3 mois et une attestation d'assurance  
- Sans ces documents l'inscription est impossible (Obligation de la préfecture)*

ACTIVITE : \_\_\_\_\_

**TARIFS** : Professionnels et alimentaires

*Le mètre linéaire 25€      nombre de mètres retenus \_\_\_\_\_ x 25 € = \_\_\_\_\_ €*

**TARIFS** : Particuliers

*Les invendus ne doivent pas rester sur place  
Les marchandises présentées sur des tables, pas d'exposition sur la chaussée question de sécurité,  
La profondeur des stands est de 2 mètres  
Pour les barnums demander l'autorisation tous les emplacements ne sont pas aptes à les recevoir  
Les organisateurs se réservent le droit de modifier les emplacements  
Aucun remboursement en cas d'annulation  
Aucun départ avant 18h*

**PARTICULIERS extérieur**      10 €      Nombre de mètres retenus \_\_\_\_\_ x 10 € = \_\_\_\_\_ €  
*( Minimum 2 mètres)*

*Domiciliés à Viarmes, asnières, Seugy, St Martin*      8 €      Nombre de mètres retenus \_\_\_\_\_ x 8 € = \_\_\_\_\_ €  
*( Minimum 2 mètres)*

**MARCHANDISES VENDUES:**-----

RESERVATIONS - Par internet: <https://www.mybrocante.fr/m/10311> règlement par CB

Sur place : *Chez poésies florales 3, rue de paris 95270 VIARMES*

Par courrier : GPV 51, rue de Paris 95270 VIARMES

*Remplir le bon d'inscription*

*Joindre une copie de la carte d'identité recto- verso  
Et un chèque de caution de 30 € qui sera détruit après  
la brocante si l'emplacement est propre  
( vous munir d'un sac poubelle )*

CONTACT : Tel : 07-58-76-88-75  
Mail : gpiarmes@gmail.com

**Sans ces documents l'inscription est impossible**  
*( Obligation de la préfecture )*

Date et signature

PARKING POUR LES EXPOSANTS  
Parking du collège (ouvert de 7h30 à 18h00 )  
Impossible de sortir avant les lieux seront fermés  
**5 €**  
*Billets à retirer et à payer à l'entrée de la brocante*